

## La controverse des fonds pétroliers

J'ai lu avec intérêt l'article de Jeffrey Davis, Rolando Ossowski, James Daniel et Steven Barnett dans le numéro de décembre 2001, «Les fonds pétroliers : des problèmes sous couvert de solutions?». Cependant, en dépit des substantielles recherches empiriques sur lesquelles l'article se fonde, je pense que, dans un cadre approprié — par exemple un plafond pour tous les emprunts, une gestion prudente des liquidités et une planification appropriée des dépenses à moyen terme — les fonds pétroliers sont utiles pour atteindre de nombreux objectifs de la politique gouvernementale. Certes, un fonds pétrolier ne peut remplacer des décisions budgétaires (lissage des dépenses), mais on ne peut ignorer les avantages à long terme qui en découlent. Un fonds pétrolier (ou tout fonds qui met de côté une partie des recettes publiques excédentaires) bien géré ne peut qu'être bénéfique, surtout dans un pays en développement. Je ne cherche pas à simplifier les problèmes budgétaires, mais le vieil adage «mettre de l'argent de côté pour les mauvais jours» vaut même pour les pays! Toute mesure qui décourage le gaspillage budgétaire et encourage l'épargne publique ne peut qu'être bénéfique pour la population d'un pays. Si les fonds énergétiques n'ont pas démarré ou ont été fermés, comme il est noté dans l'article, c'est en raison d'une mauvaise gestion publique, de la corruption ou d'autres problèmes de ce type. S'il fallait choisir entre ne pas encourager la création de ces fonds (sur la base de l'expérience antérieure) et les encourager, mais dans un cadre adéquat, je voterais pour la deuxième solution.

Les auteurs affirment aussi que les fonds de stabilisation sont exposés au risque d'accumulation continue ou d'épuisement rapide des ressources. C'est vrai, mais il est possible aussi que le fonds ne démarre même pas, si le prix effectif du pétrole est bien plus bas que celui prévu par les règles régissant le transfert vers le fonds. Dans ce cas, il se peut que l'État lui-même doive emprunter pour faire démarrer le fonds!

**P. Sudhakar**

Adliya, Manama  
Bahreïn

### Jeffrey Davis et Rolando Ossowski répondent

M. Sudhakar affirme que la création d'un fonds pétrolier revient à mettre de l'argent de côté, décourage le gaspillage budgétaire et encourage l'épargne publique. Nous sommes d'accord avec ces objectifs, mais nous doutons qu'un fonds contribue à leur réalisation. L'argent est fongible et le transfert de ressources dans un fonds n'empêche pas un État de les dépenser, par exemple en empruntant davantage. Par ailleurs, les faits montrent que la majorité de ces fonds n'a pas conduit à une politique budgétaire plus prudente. Si un État souhaite mettre de l'argent de côté en période d'expansion, il peut le faire sans recourir à des mécanismes compliqués qui s'avèrent souvent coûteux dans la pratique. Il y a peut-être des cas où un fonds bien conçu est utile, mais le fait que des fonds n'aient pas démarré ou aient été fermés pousse certainement à la prudence.

## Île Maurice : une étude de cas

S'il est intéressant, l'article d'Arvind Subramanian (décembre 2001) minimise le caractère unique des accomplissements de l'île Maurice : une démocratie pluraliste qui fonctionne, un système politique reposant sur des coalitions et le consensus, un développement durable et un État-providence modèle. Il laisse aussi sans réponse la question centrale : qui a conçu la stratégie économique viable et comment est-on arrivé à un consensus entre technocrates, bureaucrates et politiciens dans une société multiethnique? L'article n'identifie pas non plus le rôle essentiel joué par la politique des revenus et des prix, basée sur des syndicats puissants et actifs, avec des négociations salariales centralisées, et un contrôle des prix pour les salaires et les biens sensibles d'un point de vue social, qui a aidé à maintenir la paix sociale, si essentielle pour de bons résultats à l'exportation. Si l'article mentionne à juste titre le rôle de la communauté chinoise pour attirer l'investissement des entrepreneurs de Hong Kong, il ignore le rôle tout aussi important de la diaspora indienne dans le développement du secteur financier offshore et l'apport d'investissements et d'une assistance technique considérable en provenance de l'Inde.

L'article souligne à raison que la «solidité des institutions nationales» — concept qui englobe toutes les variables non économiques — a contribué dans une mesure considérable au miracle économique durable de l'île Maurice, ce qui renvoie à l'observation mémorable de Robert Solow, lauréat du prix Nobel. Les débats sur les sources de la croissance et du développement semblent donc si souvent se terminer par des considérations sociologiques, ce qui explique aussi les résiduels obstinément élevés dans tous les modèles explicatifs de la croissance.

**Anand Chandavarkar**

Ancien conseiller au FMI

### Arvind Subramanian répond

Bien des questions soulevées par M. Chandavarkar, notamment la politique des revenus, l'État-providence, le système politique fondé sur la participation et la diaspora, ont été décrites dans l'article, quoique peut-être trop brièvement pour des raisons d'espace. Un document de travail dont je suis coauteur avec Devesh Roy («Who Can Explain the Mauritian Miracle: Meade, Romer, Sachs, or Rodrik?», document de travail du FMI 01/116 (Washington, 2000)), traite plus en détail de toutes ces questions, y compris la question centrale de savoir qui a conçu la stratégie et comment on y est arrivé.

## Faites-nous part de vos commentaires

sur les articles et critiques de livres que vous lisez dans notre revue. Nous vous prions de les adresser à Editor-in-Chief, *Finance & Development* (e-mail : [fandd@imf.org](mailto:fandd@imf.org)). Indiquez vos nom et adresse et, le cas échéant, votre affiliation professionnelle. Nous nous réservons la possibilité de modifier la longueur de vos messages et d'y apporter des corrections de forme.